

## BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

GB.283/LILS/2/1 283<sup>e</sup> session

## Conseil d'administration

Genève, mars 2002

Commission des questions juridiques et des normes internationales du travail

LILS

## DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Règlement de la Conférence internationale du Travail: modalités pratiques d'examen du rapport global établi en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail

Vu la nécessité de préparer des propositions à la lumière des consultations récentes tenues avec tous les mandants sur cette question, ce rapport sera inévitablement présenté tardivement.

Genève, le 11 février 2002.

GB283-LILS-2-1-2002-02-0147-01-FR.Doc